

■ **Fondation Hajnalka**, à Lausanne, CH-550-1037051-8, promouvoir la connaissance et l'intérêt de l'oeuvre de Madame Hajnalka Ban (FOSC du 05.12.2003, p. 16). Zazzali Patricia n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Ban Raphaël signe désormais individuellement. Nouveau membre du conseil avec signature collective à deux: Ban Sandor, de Lancy, à Genève. Réviseur: Auditam Fiduciaire Michaël Amsellem, à Carouge (GE).

Journal no 79 du 04.01.2007
(03717086 / CH-550.1.037.051-8)